

Programme d'études secondaires en **Pédagogie/Psychologie (30 crédits ECTS)**

Ce programme vise à approfondir les concepts, notions et théories scientifiques de la psychologie et des sciences de l'éducation vues au Bachelor, afin d'en comprendre les fondements épistémologiques et les principales démarches expérimentales. Il permet également l'ouverture vers des champs d'application de ces disciplines, comme la clinique, l'intervention thérapeutique ou l'analyse de situations éducatives, mais ne débouche pas sur la maîtrise d'une démarche thérapeutique ou d'intervention particulière. Il enrichit les bases acquises au Bachelor et peut compléter un Programme d'études approfondies dans une autre branche. En conséquence, ce programme s'inscrit dans un Master à 120 crédits ECTS.

Structure

Module SDE-F / Sciences de l'éducation

Ce module permet d'approfondir des contenus en sciences de l'éducation dans l'objectif de pouvoir enseigner cette discipline dans les écoles de maturité. Il est constitué de cours des domaines « Expertise et accompagnement pédagogique », « Technologie de l'éducation », « Approches interculturelles de l'éducation » et « Economie, politique et systèmes de l'éducation ». En fonction de ses choix, l'étudiant-e peut s'orienter plus spécifiquement vers certains aspects des sciences de l'éducation afin de donner une teinte particulière à son cursus.

Module MP-F / Psychologie

Ce module est constitué de cours en lien avec deux grands domaines de la psychologie : psychologie scolaire et développement, ainsi que psychologie clinique et de la santé. Il vise l'approfondissement de connaissances en psychologie et permet aux étudiant-e-s de bien maîtriser ces thèmes centraux des programmes d'enseignement de la psychologie dans les écoles de maturité. En fonction de ses choix, l'étudiant-e peut s'orienter plus spécifiquement vers certains aspects de la psychologie afin de donner une teinte particulière à son cursus. La liste des cours de ce module est définie d'année en année (et visible sur le site internet) selon l'offre de cours prestée par le Département de Psychologie.

Programme d'études secondaires en **Pédagogie/Psychologie**

Titre du module	Cours du module	ECTS
Module SDE-F Sciences de l'éducation <i>5 cours à choix</i>	L23.00581 - Expertise pédagogique	3
	L23.00734 – Apprendre à apprendre : comment favoriser l'autorégulation de l'apprentissage ?	3
	L23.00233 - Objets et processus de recherche en technologie de l'éducation	3
	L23.00244 - Apprentissage et dispositifs de formation	3
	L23.00232 - Communication interculturelle en formation	3
	L23.00235 - Economie et politique de l'éducation et de la formation	3
	L24.00749 - Intégration scolaire et sociale	3
		15
Module MP-F Psychologie <i>cours à choix</i>	Offre de cours actualisée chaque année (liste à disposition sur le site internet du Département)	15

ATTENTION : LES COURS DU MODULE SDE-F SONT OFFERTS EN ALTERNANCE TOUS LES DEUX ANS.

Directives d'application du Programme d'études secondaires en Pédagogie/Psychologie

Ce plan d'études est subordonné au Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelors et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Structure

Ce Programme d'études secondaires complète un Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS) réalisé dans un autre domaine d'études. Il comporte deux modules thématiques à l'intérieur desquels l'étudiant-e choisit 5 cours. Les cours sont offerts en alternance tous les deux ans. Ce programme peut être étudié totalement en français, totalement en allemand ou de manière bilingue (certains cours peuvent cependant être proposés en anglais). Dans ce dernier cas, l'étudiant-e négociera, avec l'aide du conseiller aux études, un plan d'études approprié. Ce document présente le programme francophone uniquement.

Conditions d'admission

Peuvent accéder sans autres conditions au Programme d'études secondaires en Pédagogie/Psychologie les étudiant-e-s inscrit-e-s à un Programme d'études approfondies dans une autre discipline et titulaires d'un :

- Bachelor ou diplôme universitaire avec ≥ 60 crédits ECTS en Pédagogie/Psychologie
- Bachelor ou diplôme universitaire avec ≥ 60 crédits ECTS en Sciences de l'éducation et ≥ 60 ECTS en Psychologie

Examens et validation de crédits

Concernant les délais d'inscription et de retrait aux cours et aux examens, les directives du Règlement de Faculté précité (art. 23 et 24) font foi. Un-e étudiant-e non-inscrit-e ne peut prétendre à une évaluation.

L'attribution des crédits ECTS suit les conditions figurant à l'art. 9 du Règlement de Faculté précité.

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées soit séparément, soit dans le cadre d'une évaluation par module. Une unité d'enseignement ne peut être validée que dans le module auquel elle est rattachée. Certaines unités d'enseignement (voir détail dans le descriptif) sont évaluées par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

Lorsque les unités d'enseignement sont évaluées séparément, chaque validation doit être suffisante. La note du module résulte alors de la moyenne arithmétique non arrondie des notes partielles.

Conformément à l'art. 15 du Règlement de Faculté précité, une évaluation non réussie peut être répétée une seule fois.

Après deux échecs, l'unité d'enseignement ne peut plus être validée. L'étudiant-e se retrouve alors en échec définitif si cette unité d'enseignement est obligatoire dans son plan d'études. S'il s'agit d'un cours optionnel, un autre cours doit être validé parmi les cours à choix restants.